

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 47 (1902)
Heft: 2

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 18.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE MILITAIRE SUISSE

XLVII^e Année.

N^o 2.

Février 1902.

SOMMAIRE

*Projet de règlement pour l'infanterie française (suite). —
Organisation des compagnies de mitrailleurs à cheval. —
L'expédition de Botha dans le sud-est du Transwaal. —
Les manœuvres du II^e corps d'armée. — Chroniques. —
Informations. — Bibliographie.*

PROJET DE RÈGLEMENT

SUR

l'Exercice et les Manœuvres de l'Infanterie française¹.

(Suite.)

Ecole de compagnie.

Dans le règlement du 15 avril 1894, l'*Ecole de compagnie* proprement dite occupait 60 pages ; elle n'en occupe plus que 31 dans le projet. Elle se compose d'un préambule dans lequel est exposée la *méthode d'instruction*, et de deux parties : 1^o les *formations*, les *mouvements* et les *évolutions* ; 2^o le *combat de la compagnie*.

* * *

Voici comment est exposée la méthode d'instruction :

L'école de compagnie est enseignée sur le champ de manœuvres et pratiquée ensuite en terrains variés, dans des conditions dont le capitaine augmente progressivement la difficulté.

Le capitaine exerce les chefs de section à se conformer rapidement aux ordres donnés par les moyens les plus prompts et les mieux appropriés aux

¹ Pour la première partie, voir la livraison de janvier.